

# Le marché du travail après 55 ans

Octobre 2023

Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi

**forem**

Dans un contexte de vieillissement de la population et de conjoncture économique incertaine, le travail des aînés est au cœur de nombre de politiques sociales et économiques.

Les questions récurrentes de prolongement de la carrière, de financement des pensions, de l'adaptation des fins de carrière ou encore du transfert de compétences entre générations animent régulièrement les débats.

Le marché du travail est hétérogène et les travailleurs âgés n'échappent pas aux disparités, qu'elles soient sectorielles, de genres ou encore géographiques.

Atteindre des objectifs taux d'emploi ne peut se faire sans prendre en compte les difficultés liées à la discrimination, au niveau de qualification, à la pénibilité, au vieillissement en bonne santé...

Des incitants financiers existent afin de valoriser la présence de travailleurs expérimentés sur le marché du travail mais force est de constater que rencontrer une période d'inactivité après 55 ans est un facteur de risque non négligeable concernant la durée de cette inactivité.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. DÉMOGRAPHIE ET VIEILLISSEMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>2. LES TRAVAILLEURS ÂGÉS ET L'EMPLOI .....</b>	<b>4</b>
2.1 Objectifs européens et taux d'emploi.....	4
2.2 Le taux d'emploi dans les différentes régions .....	4
2.3 Le taux d'emploi par genre .....	5
2.4 Le taux d'emploi par âge au-delà de 55 ans .....	6
2.5 Le taux d'emploi par niveau d'études.....	6
2.6. Emploi salarié et indépendant .....	6
2.7 Les travailleurs en incapacité.....	8
<b>3. LES TRAVAILLEURS ÂGÉS ET LA DEMANDE D'EMPLOI .....</b>	<b>8</b>
3.1 Évolution de la demande .....	8
3.2 Profil et situation de la demande.....	9
<b>4. LES DISPOSITIFS ACTUELS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SÉNIORS..</b>	<b>11</b>

## 1. DÉMOGRAPHIE ET VIEILLISSEMENT

Le vieillissement de la population constitue une tendance de fond marquée en Wallonie mais également dans l'ensemble de la Belgique. Les perspectives démographiques ne montrent pas un équilibrage de la pyramide des âges dans les années à venir.

L'âge moyen de la population wallonne est passé de 39,6 ans en 2003 à 41,9 ans en 2023<sup>1</sup>.

Ce vieillissement devrait se poursuivre pour atteindre 46,1 ans en 2070 selon les « Perspectives démographiques 2022-2070 » publiées par le Bureau fédéral du Plan et Statbel<sup>2</sup>.

L'indice de vieillissement qui rapporte la population des personnes âgées de 67 ans et plus à celle des 0 à 17 ans progresse<sup>3</sup>. En Wallonie, cet indice était de 68 % en 2003, il atteint 84 % en 2023. Ainsi pour 100 personnes qui sont âgées de 0 à 17 ans, la Wallonie compte 84 personnes âgées de 67 ans et plus.

La Flandre est plus lourdement confrontée à la problématique du vieillissement de la population. En effet, son indice de vieillissement est de 96 % en 2023 et devrait être supérieur à 1 dès 2025 (contre 2030 pour la Wallonie). Un indice supérieur à 1 indique un nombre plus élevé d'aînés que de jeunes. Les perspectives prévoient un accroissement plus intense du vieillissement en Wallonie qu'en Flandre.

L'indice de vieillissement à Bruxelles est quant à lui passé de 67 % en 2003 à 52 % en 2023. Cette diminution en cours depuis plusieurs décennies devrait s'arrêter dès 2024. L'indice bruxellois restera cependant largement inférieur à celui des deux autres régions (prévision de 79,6 % en 2070 contre 133,1 % pour la Flandre et 138,1 % pour la Wallonie).

<sup>1</sup> Source : SPF Economie - Statbel, janvier 2023

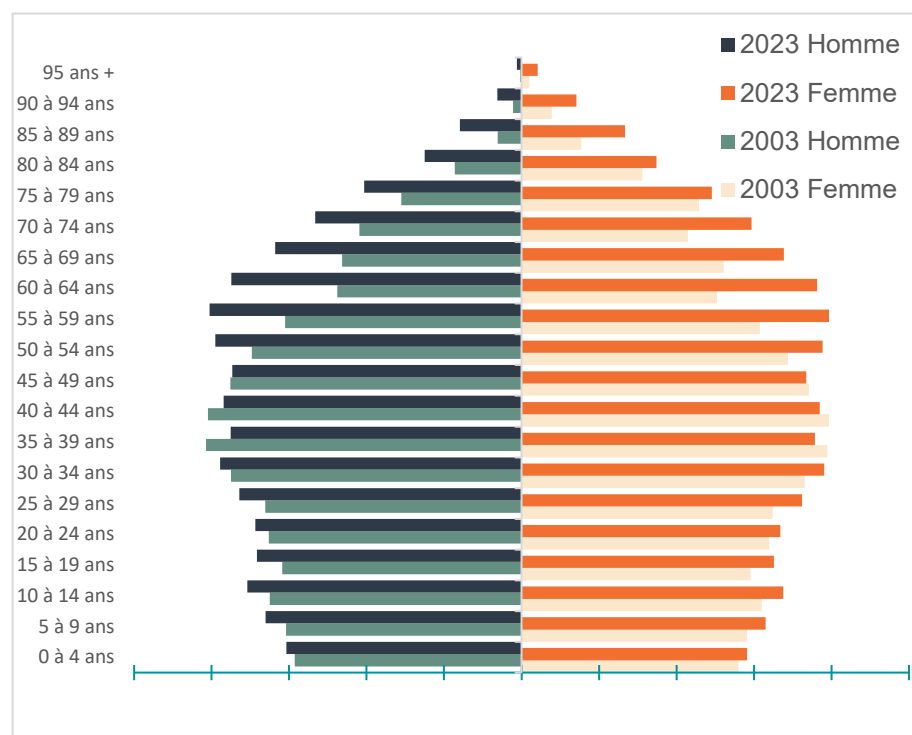
<sup>2</sup> Source : Bureau fédéral du Plan, Statbel, « Perspectives démographiques 2022-2070 », Série Perspectives, janvier 2023

Le rapport du nombre d'actifs potentiels, soit les personnes âgées de 18 à 66 ans, pour une personne âgée de 67 ans et plus tend à diminuer. En Wallonie, de 4,41 en 2011 (au plus haut), ce rapport est passé à 4,2 en 2017 et à 3,6 en 2023.

Graphique 1 : Population par âge et genre en Wallonie, au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et au 1<sup>er</sup> janvier 2003

Source : SPF Economie, statistiques démographiques

Calculs : Le Forem



<sup>3</sup> À la suite du report de l'âge légal de la pension à 67 ans en 2030, les indicateurs de vieillissement de dépendance sont désormais calculés à partir des classes d'âge 0-17 ans, 18-66 ans et 67 ans et plus (0-14 ans, 15-64 ans et 65 ans et plus auparavant).

La pyramide des âges comparative entre 2003 et 2023, montre l'évolution de l'importance des classes d'âges supérieures vis-à-vis des classes d'âges inférieures. La tendance s'est accentuée au cours des dix dernières années.

## 2. LES TRAVAILLEURS ÂGÉS ET L'EMPLOI

### 2.1 Objectifs européens et taux d'emploi

En 2010, l'Union Européenne a fixé un objectif de taux d'emploi à l'ensemble de ses états membres au travers le programme « Europe 2020 ». Cette stratégie européenne souhaitait atteindre un taux d'emploi de 75 % chez les 20 à 64 ans. Pour y parvenir des groupes cibles avaient été définis, parmi ceux-ci les travailleurs âgés de 55 à 64 ans dont le taux d'emploi devait atteindre 50 %<sup>4</sup>.

Le taux d'emploi belge des travailleurs âgés de 55 à 64 ans se situe sous la moyenne européenne. En 2022, ce taux est de 62,3 % pour les 27 états membres, de 56,6 % pour la Belgique<sup>5</sup> et de 51,8 % pour la Wallonie<sup>6</sup>.

Si au premier trimestre 2023 la Belgique a atteint un taux d'emploi de 72,1 % pour les 20 à 64 ans, le groupe cible des 55 à 64 ans voit son taux rester largement inférieur avec 57,7 %<sup>7</sup>.

Le Parlement européen a défini dans son « plan d'action sur le socle européen des droits sociaux » en 2022, un taux d'emploi de 78 % à atteindre pour les 20 à 64 ans d'ici 2030. Au niveau fédéral, l'État belge souhaite atteindre un taux d'emploi de 80 % en 2030. Lorsqu'on analyse le taux d'emploi au travers de différentes variables, on constate d'importantes disparités au sein et entre les groupes d'âge, en fonction de la région, du genre du travailleur, du secteur d'activité ou encore du niveau d'éducation.

---

<sup>4</sup> SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, la stratégie européenne pour l'emploi

<sup>5</sup> Eurostat, Taux d'emploi des personnes âgées, tranche d'âge 55 à 64 ans

<sup>6</sup> Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), Enquête sur les forces de travail.

<sup>7</sup> Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), Enquête sur les forces de travail

### 2.2 Le taux d'emploi dans les différentes régions

Le taux d'emploi dans les différentes régions du pays est variable et ce, pour l'ensemble des catégories d'âge.

Alors que la Flandre, au premier trimestre 2023, connaît un taux d'emploi de 77,3 % parmi les personnes âgées de 20 à 64 ans, les travailleurs de 55 ans et plus y exercent un emploi à hauteur de 61,7 %.

À Bruxelles, les taux d'emploi sont respectivement de 66 % et 51 %.

En Wallonie, 65 % des 20 à 64 ans sont à l'emploi ainsi que 51,7 % des 55 ans et plus.

La Belgique a atteint l'objectif européen de 50% de taux d'emploi chez 55 ans et plus en 2018. Durant la période 2017-2022, on constate que le taux d'emploi de cette catégorie d'âge a augmenté de 6 points en Wallonie, des éléments tels que l'augmentation du travail des femmes, le vieillissement démographique ou encore le report de l'âge légal de la pension peuvent expliquer ce phénomène.<sup>8</sup>

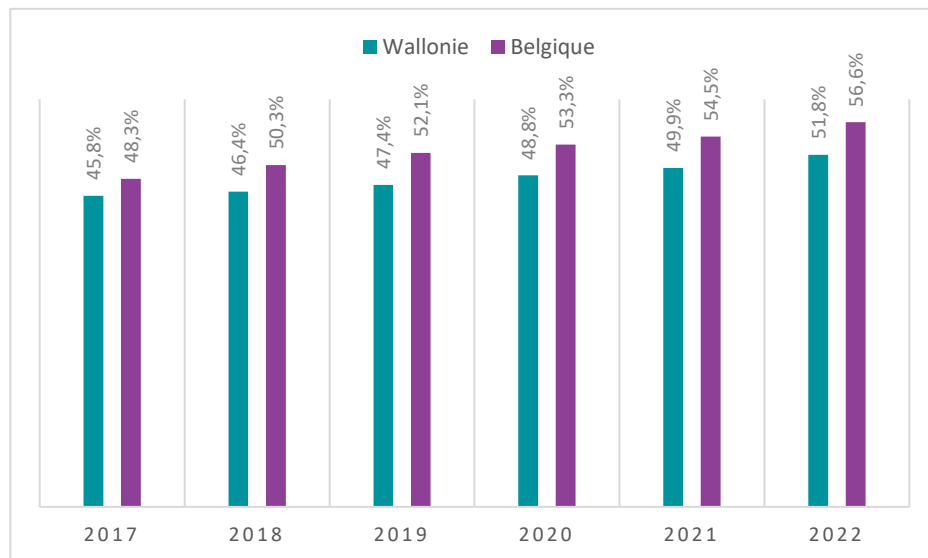
Cependant, la Wallonie garde un taux d'emploi plus faible que le taux belge pour cette catégorie d'âge (51,8 % contre 56,6 % pour la Belgique).

<sup>8</sup> Source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium), Enquête sur les Forces de Travail ; Rupture dans les résultats en 2021 en raison de la révision du questionnaire et de la modification des définitions du BIT du chômage et de l'emploi

Graphique 2 : Évolution du taux d'emploi des 55 ans et plus en Wallonie et en Belgique depuis 2017

Source : Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)

Calculs : Le Forem



### 2.3 Le taux d'emploi par genre<sup>9</sup>

Les différences de taux d'emploi entre les hommes et les femmes restent marquées en Wallonie (en 2022 : 69,5 % contre 61,8 % pour les femmes).

L'emploi des femmes, âgées entre 20 et 64 ans, a augmenté de 3,1 points en Wallonie et 4,5 points en Belgique au cours des cinq dernières années (de 2017 à 2022).

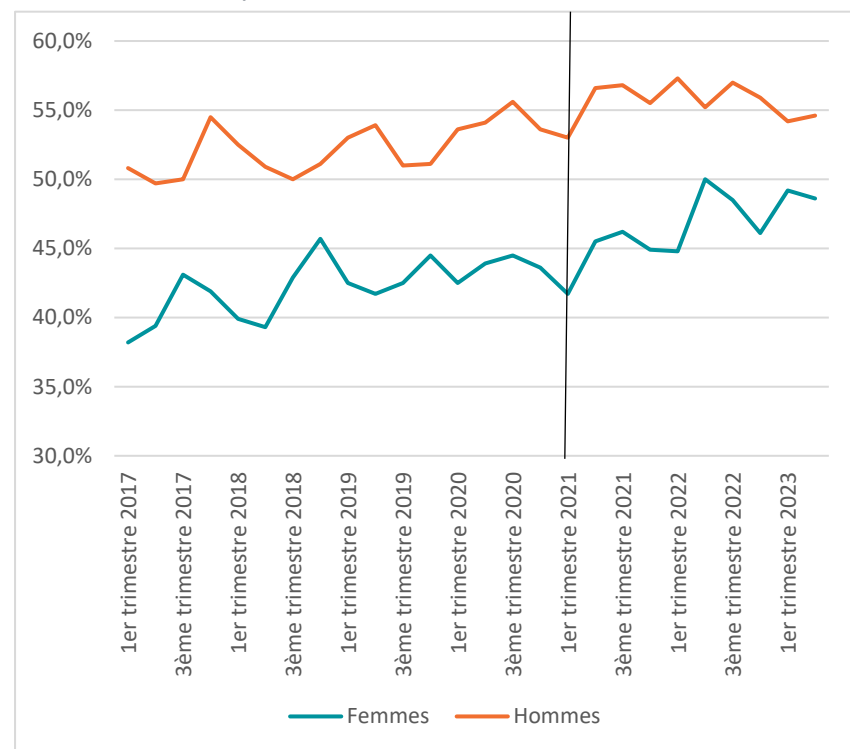
Les travailleuses de 55 ans et plus ont vu leur taux d'emploi augmenter sur cette même période de 6,7 points en Wallonie et 9 points en Belgique. En parallèle, les taux d'emploi masculins toutes classes d'âge confondues et

pour les 55 ans et plus augmentaient respectivement de 1,8 et 5,1 en Wallonie et de 2,4 points et de 7,5 points en Belgique.

L'écart entre taux d'emploi féminin et masculin diminue en raison de l'augmentation importante du taux d'emploi des femmes en Wallonie. L'écart est passé de 12,6 % au premier trimestre 2017 à 6,0 % au deuxième trimestre 2023.

Graphique 3 : Évolution du taux d'emploi des 55 à 64 ans chez les hommes et les femmes en Wallonie, par trimestre depuis 2017

Source : Statbel, Enquête sur les Forces de Travail - Calculs : Le Forem



<sup>9</sup> Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium), Enquête sur les forces de travail ; Rupture statistique dans les résultats en 2021 en raison de la révision du questionnaire et de la modification des définitions du BIT du chômage et de l'emploi

## 2.4 Le taux d'emploi par âge au-delà de 55 ans

Au sein même de la classe d'âge des 55 à 64 ans, on constate une diminution importante du taux d'emploi au fil des années.

En Wallonie, le taux d'emploi des 55 à 59 ans est supérieur de 33,2 points à celui des 60 à 64 ans. Cette tendance est semblable à l'ensemble du territoire belge, qui compte un écart de 34 points.

Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour tenter d'expliquer cet étiolement de la masse salariale : les invalidités, le secteur d'activité physique, les préjugés aux recrutements de travailleurs âgés, le départ à la retraite anticipée...

## 2.5 Le taux d'emploi par niveau d'études

L'augmentation du taux d'emploi des travailleurs âgés est en partie liée à l'augmentation de l'emploi féminin. Un autre facteur d'évolution serait lié à l'augmentation des travailleurs de 55 ans et plus très qualifiés.

Les travailleurs de 55 à 64 ans atteignent un taux d'emploi en Wallonie, au premier trimestre 2023, de 73,7% pour les plus hautement qualifiés.

Tableau 1: Taux d'emploi selon le niveau d'éducation et la classe d'âge en Wallonie, deuxième trimestre 2023

Source : Statbel, Enquête sur les Forces de Travail

Niveau d'éducation (ISCED 1997)	De 15 à 24 ans	De 25 à 49 ans	De 55 à 64 ans
Bas	8,8%	47,3%	30,6%
Moyen	24,9%	73,2%	46,9%
Haut	31,9%	88,6%	73,7%
Total	18,2%	75,1%	51,7%

## 2.6. Emploi salarié et indépendant

Au deuxième trimestre 2022, les salariés qui résident en Wallonie sont près de 18,5 % à être âgés de 55 ans et plus (soit 218 291 personnes)<sup>10</sup>.

Par ailleurs, au dernier trimestre de la même année, plus de trois indépendants sur dix sont âgés de 55 et plus (aidants inclus)<sup>11</sup>. Les indépendants sont en moyenne plus âgés que les salariés et restent actifs plus longtemps, même après l'âge légal de la pension.

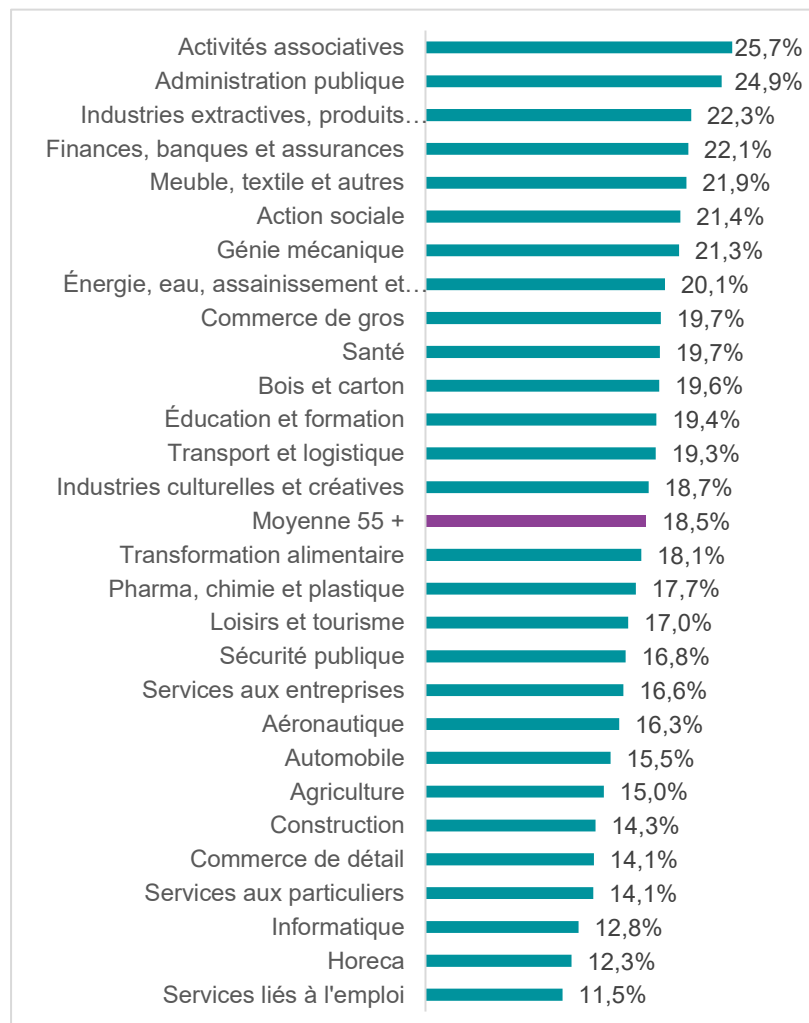
Comme évoqué, tous les secteurs d'activité ne sont pas confrontés de la même manière au vieillissement de leur main-d'œuvre.

<sup>10</sup> Source : ONSS, statistiques décentralisées, salariés résidents, juin 2022

<sup>11</sup> Source : INASTI, décembre 2022

Graphique 4 : Part des salariés résidents âgés de 55 ans et plus selon le secteur d'activité en Wallonie, 30 juin 2022

Source : ONSS, Calculs : Le Forem

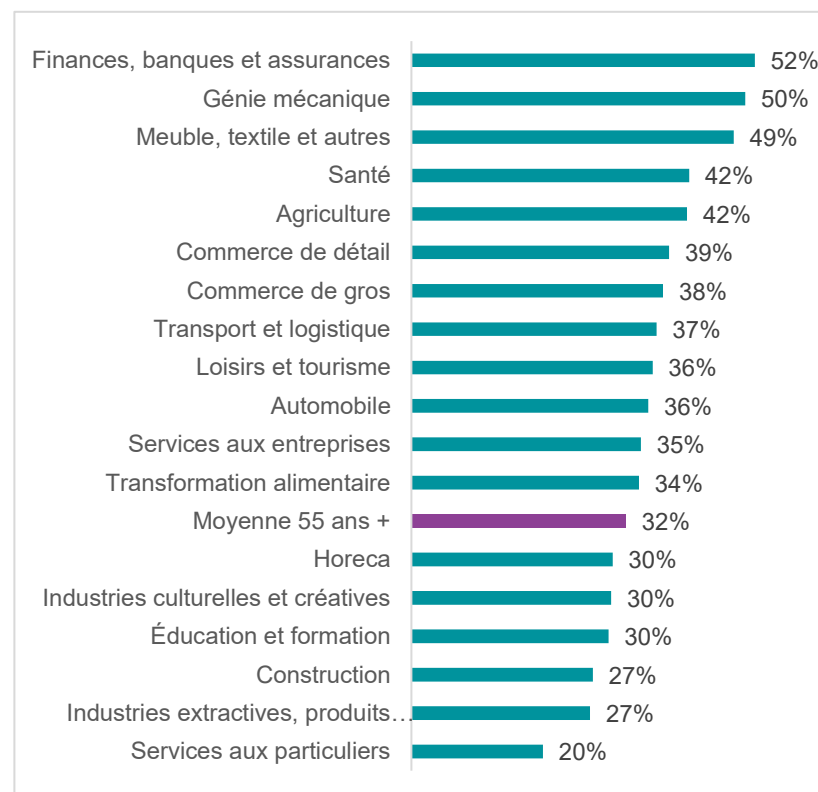


Parmi l'ensemble des secteurs d'emploi en Wallonie, ce sont les activités associatives qui regroupe la plus grande part de travailleurs âgés : plus d'un quart sont âgés de 55 ans et plus (25,7 %, soit 3 247 personnes). À l'opposé, le secteur des services liés à l'emploi dénombre la part de personnes âgées la plus faible (11,5 %, soit 5 127 personnes).

Plus de la moitié des travailleurs de 55 ans et plus, tous secteurs confondus, travaillent à temps plein (55,5 % contre 64,8 % pour les travailleurs âgés de 20 à 54 ans).

Graphique 5 : Part des indépendants âgés de 55 ans et plus selon le secteur d'activités en Wallonie, 31 décembre 2022

Source : INASTI, Calculs : Le Forem





Dans les secteurs comptant plus de 1 000 indépendants en Wallonie, c'est le secteur « Finances, banques et assurances » qui regroupe la plus grande proportion de travailleurs âgés de 55 ans et plus avec 52 % (soit 1 729 indépendants).

Les indépendants âgés de 55 ans et plus, tous secteurs d'activités confondus, exercent à 45,3 % leur activité à titre principale et à 38,3 % après l'âge de la pension.

## 2.7 Les travailleurs en incapacité

Évoquer l'emploi des personnes de 55 ans et plus ne peut se faire sans prendre en compte les travailleurs en incapacité. Si toutes les classes d'âge peuvent être touchées par des problèmes de santé, force est de constater qu'une fois atteint un âge plus avancé, les risques de maladie s'accroissent.

Les travailleurs salariés malades depuis plus d'un an peuvent être repris dans les statistiques de l'emploi salarié et à la fois dépendre de l'INAMI.

Les données fournies par la Banque Carrefour comptabilisent les incapacités du secteur privé mais sous-estiment les travailleurs en incapacité du service public (les travailleurs statutaires restant rémunérés par l'administration les employant).

Pour contrer ce biais, l'Institut pour un Développement Durable et Monsieur Philippe Defeyt, ont fourni leurs propres estimations par secteur et tranches d'âge secteur public et privé confondus<sup>12</sup>.

Tableau 2 : Nombre d'invalides et taux d'invalidité des salariés âgés au quatrième trimestre 2021 (estimations)

Source : Institut pour un développement durable, Philippe Defeyt, novembre 2022

	55 à 59 ans	60 à 64 ans	55 à 64 ans
Nombre d'invalides	50.700	42.100	92.800
Taux d'invalidité	10,5 %	17,6 %	12,9 %

## 3. LES TRAVAILLEURS ÂGÉS ET LA DEMANDE D'EMPLOI

### 3.1 Évolution de la demande

Les évolutions quantitatives des demandeurs d'emploi par catégorie d'âge sont en partie liées à différentes modifications législatives, au vieillissement de la population mais aussi à la conjoncture économique.

Entre 2010 et 2015, la population des demandeurs d'emploi de 55 ans et plus n'a cessé d'augmenter sur base de la moyenne annuelle. L'évolution sur cette période de 5 ans s'élève à + 49 %.

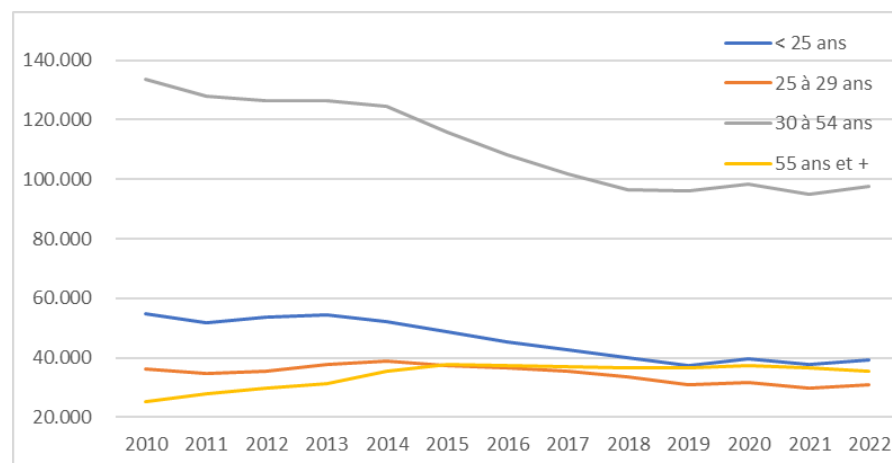
Durant cette même période, la population totale des DEI avait une tendance à la baisse (sur le total de la période -4%).

Ces années ont vu l'âge d'obligation de disposition à travailler être relevé à 60 ans (janvier 2013) et ensuite à 65 ans (janvier 2015).

<sup>12</sup> Institut pour un Développement Durable, L'importance des travailleurs âgés et leur état de santé, 25/11/2022



Graphique 6 : Évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2010 et 2022 par catégorie d'âge en Wallonie - Source et Calculs : Le Forem



En Wallonie, les DEI de 55 ans et plus représentent 17,5 % de l'ensemble des DEI sur base de la moyenne annuelle de 2022. Cette proportion de DEI âgés sur l'ensemble du public en demande d'emploi n'a cessé de croître entre 2010 et 2021 (de 10,2 % à 18,4 %).

Les demandeurs d'emploi de 55 ans et plus sont plus enclin à rencontrer des difficultés à (re)trouver de l'emploi rapidement après une période d'inactivité. En moyenne durant l'année 2022, les DEI âgés sont 72 % à être sans emploi depuis plus de 2 ans. Parmi ceux-ci, plus d'un sur deux, est diplômé au maximum du secondaire de base ou du secondaire du deuxième degré.

### 3.2 Profil et situation de la demande

Fin septembre 2023, il y avait 224 773 demandeurs d'emploi inoccupés en Wallonie (hors communauté germanophone). Parmi ceux-ci, 36 839 sont âgés de 55 ans et plus (16,4%) : 16 597 personnes ont entre 55 et 59 ans (soit 7,4 % des DEI) et 19 631 ont entre 60 et 64 ans (soit 8,7 % des DEI).

Tableau 3 : Répartition des DEI âgés de 55 ans et plus selon la classe d'âge et la catégorie - Source : Le Forem, septembre 2023

Catégorie	Classe d'âge				Total général
	< 25 ans	25 à 29 ans	30 à 54 ans	55 ans et plus	
DE demandeurs d'allocations	9.736	16.797	65.306	25.357	11.196
Jeunes DE - Stage d'insertion	29.048	6.594	17		35.659
Autres DE Inoccupés	934	2.256	16.828	3.904	23.922
DE libres Inoccupés	6.388	7.570	26.280	7.578	47.996
<b>Total général</b>	<b>46.106</b>	<b>33.397</b>	<b>108.431</b>	<b>36.839</b>	<b>224.773</b>

→ Près de 70 % des âgés DEI de 55 ans et plus sont demandeurs d'allocations.

Tableau 4 : Répartition des DEI âgés de 55 ans et plus selon la classe d'âge et le genre - Source : Le Forem, septembre 2023

Genre	Classe d'âge				Total général
	< 25 ans	25 à 29 ans	30 à 54 ans	55 ans et plus	
Femmes	20.601	16.181	54.379	16.379	107.540
Hommes	25.505	17.216	54.052	20.460	117.233
Total général	46.106	33.397	108.431	36.839	224.773

→ Les femmes représentent 44,5 % des DEI de 55 ans et plus. Dans la population totale des DEI, elles sont en moyenne 47,8 %.

Tableau 5 : Répartition des DEI âgés de 55 ans et plus selon la classe d'âge et le niveau d'études - Source : Le Forem, septembre 2023

Niveau d'études	Classe d'âge				Total général
	< 25 ans	25 à 29 ans	30 à 54 ans	55 ans et plus	
Primaire + Sec. de base	10.776	6.398	23.065	8.578	48.817
Secondaire 2ème degré	8.617	5.674	20.867	7.648	42.806
Secondaire 3ème degré	20.627	13.978	42.237	12.507	89.349
Supérieur	5.183	6.483	18.058	6.659	36.383
Apprentissage	565	507	2.157	1.050	4.279
Autres	338	357	2.047	397	3.139
Total général	46.106	33.397	108.431	36.839	224.773

→ Les demandeurs d'emploi de 55 ans et plus, sont 44 % à être faiblement qualifiés (au maximum secondaire de deuxième degré), contre 40,1 % pour les moins de 54 ans.

Tableau 6 : Répartition des DEI âgés de 55 ans et plus selon la classe d'âge et la durée d'inoccupation - Source : Le Forem, septembre 2023

Durée d'inoccupation	Classe d'âge				Total général
	< 25 ans	25 à 29 ans	30 à 54 ans	55 ans et plus	
< 6 mois	19.545	9.408	22.954	3.193	55.100
6<12 mois	7.017	4.667	14.296	2.486	28.466
1<2 ans	10.204	7.168	22.636	4.785	44.793
2<5 ans	8.697	8.926	28.484	11.150	57.257
5<10 ans	643	3.139	15.021	8.313	27.116
10 ans et +		89	5.040	6.912	12.041
Total général	46.106	33.397	108.431	36.839	224.773

→ 71,6 % des DEI de 55 ans et plus sont inoccupés depuis au moins 2 ans contre 37,3 % pour l'ensemble des autres catégories de DEI.

## 4. LES DISPOSITIFS ACTUELS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SÉNIORS

L'âge est un des facteurs les plus courants de préjugés ou de discrimination. Cela concerne chaque génération à toutes les périodes de sa vie privée ou professionnelle. Le marché du travail brasse un lot de préjugés liés à l'âge pouvant impacter le travailleur de sa candidature à son retrait, souhaité ou non, de la vie active.

Selon une méta-analyse publiée dans *European Economic Review*, l'âge est l'un des facteurs les plus importants de discrimination sur le marché du travail en Europe<sup>13</sup>. Les raisons sont multiples et comprennent les différences de législations, de politiques sociales, le poids de préjugés (notamment l'aisance face aux nouvelles technologies ou le coût d'un travailleur plus âgé). De cette façon les travailleurs de plus de 50 ans auraient 48 % de réponses positives en moins que les personnes d'environ 30 ans.

L'Unia dans sa brochure sur la discrimination fondée sur l'âge de 2019, dresse également le constat de l'existence de discriminations directes ou indirectes touchant les travailleurs âgés en Belgique. Ces différences de traitements seraient liées au coût du travailleur, au manque de mise en place de formation et de développement des compétences pour répondre aux besoins d'adaptations, aux préjugés de lenteur ou de non-flexibilité, de soucis de santé plus courants...<sup>14</sup>.

Ces stéréotypes ne peuvent perdurer au regard de l'intérêt pour la performance. Âge et performance seraient fortement liés au niveau de la qualification du travailleur et au type de travail exercé. En effet, selon M. Gaillard et D. Desmette, les travailleurs âgés compenseraient leurs

lacunes à l'aide des nombreuses qualités acquises avec l'âge et l'expérience : aptitudes verbales et sociales accrues, culture plus vaste...<sup>15</sup>

Afin de contrer ces stéréotypes, les acteurs institutionnels belges mettent en place depuis de nombreuses années des incitants financiers à l'engagement de personnes de plus de 50 ans. Notons pour exemple : la conférence pour l'emploi 2021 avait pour thème une « fin de carrière harmonieuse ». Un plan d'action a été élaboré à sa suite et validé pour exécution en février 2023<sup>16</sup>.

Parmi les outils mis en place via le Forem, citons<sup>17</sup> :

- Impulsion 55+ (Maintien et insertion à l'emploi des travailleurs âgés de 55 ans et plus / Réductions des cotisations patronales)
- Sesam (Insertion à l'emploi des travailleurs / Subvention sur 3 ans)
- Fonds de l'expérience professionnelle (Améliorer les conditions de travail des travailleurs de 45 ans et plus / Subvention à l'achat de matériel ou de formation)
- Crédit adaptation (Maintien à l'emploi / Subvention par heure de formation)

Pour plus d'informations sur les différentes aides à l'emploi et à la formation, vous pouvez visiter le site du Forem :

<https://www.leforem.be/entreprises/aides-financieres-emploi-formation.html>

---

<sup>13</sup> *European Economic Review* 151, The state of hiring discrimination : A meta-analysis of (almost) all recent correspondence experiments, Louis Lippens, Siel Vermeiren, Stijn Baert, 2023

<sup>14</sup> Unia, Trop jeune ? Trop vieux !, Unia combat la discrimination fondée sur l'âge, 2019

<sup>15</sup> M. Gaillard et D. Desmette, Vieillesse au travail ; des approches traditionnelles à l'analyse psychosociale, Cahiers du CIRTES 3, UCL Presses, juin 2010

<sup>16</sup> <https://news.belgium.be/fr/plan-daction-en-execution-de-la-conference-pour-lemploi-2021>

<sup>17</sup> <https://www.leforem.be/citoyens/aides-financieres-emploi.html>

# Le marché du travail après 55 ans

**Octobre 2023**

Forem  
Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi  
Boulevard Tirou, 104 - 6000 Charleroi  
<https://www.leforem.be>

Cette étude a été réalisée par le service : Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi

Analyse et rédaction : Aurore TUMSON

Apport documentaire : Fabienne DELVAL

Direction : Jean-Marc MANFRON

Éditeur responsable : Marie-Kristine VANBOCKESTAL

**forem**